



Club des partenaires



Adhérez au CLUB DES PARTENAIRES !

Plus de 100 entreprises,

On compte sur vous !

500 €

(Mécénat d'entreprise)

L'adhésion au Club des Partenaires vous donne droit :



2 abonnements saison 2011-2012

1 newsletter mensuelle sur l'actualité du club et des partenaires

Présence au sein de l'annuaire des Partenaires sur le site web www.asf-foot.com

Invitation aux 10 rassemblements annuels « entreprise » chez les partenaires

Possibilité du Mécénat :

Le versement de 500 € ouvre droit à une réduction d'impôt égale à 60% de son montant dans une limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires soit 300 € de réduction pour les sociétés.

Le don d'un particulier ouvre droit à une réduction d'impôt de 66% de son montant dans une limite globale de 20% du revenu imposable soit 330 € de réduction.

Feuillet d'inscription à retourner avec votre règlement à :

**ASF Andrézieux-Bouthéon
Rue de Collonges - BP 92
42160 Andrézieux-Bouthéon**

A REMPLIR

Nom :

Prénom :

Société :

Fonction :

Adresse :

CP : Ville :

E-mail :